



INFOS-

FÉDÉRATION DES AGENTS INDÉPENDANTS ET REPRÉSENTANTS

VENTE

FORMATION

AVANTAGES

INFORMATIONS

RESEAUX



Vœux du président central

Sur un fond de crise économique, l'année 2009 va bientôt se terminer. Il est déjà loin le temps des subprimes, des grosses faillites bancaires et de la récession économique.

Aurait-on déjà oublié cette grosse casse financière où l'on parlait de mettre en place des conditions drastiques pour éviter tout abus et régler les bonus faramineux des dirigeants des grandes sociétés ?

Si tel est le cas, la réalité financière aura tôt fait de nous rattraper, car tous les problèmes ne sont pas résolus et 2010 s'annonce être une année difficile.

Votre association devra aussi relever certains défis. Que ce soit au niveau de la formation professionnelle où nous devons beaucoup plus nous impliquer afin de soutenir nos membres, que ce soit au niveau des "Avantages" pour nos membres, que ce soit au niveau du recrutement, que ce soit au niveau de notre organisation et de nos structures, de nombreux thèmes devront être abordés et des solutions devront être trouvées pour faire face aux défis de demain.

C'est pour cela qu'il est important de s'arrêter quelque peu et de prendre du recul pour faire le point de la situation, ressortir les éléments positifs et les points d'amélioration afin de progresser dans la bonne direction.

A vous tous et à vos familles, j'adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes et je vous souhaite la santé, le succès et le bonheur pour la nouvelle année.

Avec toute mon amitié.

Marc Schenker

C ommunications officielles de la FAIR

FERMETURE DES BUREAUX

Le secrétariat central sera
fermé:
**du lundi 21 décembre au
vendredi 1^{er} janvier 2010**

Réouverture le:
**lundi 4 janvier 2010
à 08h.00**

† Note triste

Nous avons le pénible devoir
d'informer nos membres du
décès de nos collègues et amis:

Scacchi Jean-Pierre

membre de la section de Neuchâtel
depuis 1987, décédé le 1^{er} sep-
tembre 2009 à l'âge de 77 ans.

Grosjean Bernard

membre de la section de la
Vaudoise depuis 1974, décédé le 14
novembre 2009 à l'âge de 66 ans.

Minguely Charles

membre de la section du Valais
depuis 1970, décédé récemment à
l'âge de 88 ans.

AGENDA 2010 FOIRES-EXPOS

GENEVE Palexpo

- **20^e salon international de la haute horlogerie**
du 18 au 22 janvier
- **16^e Salon vacances, sports & loisirs**
du 22 au 24 janvier
- **80^e Salon International de l'automobile**
du 4 au 14 mars
- **38^e Salon International des Inventions**
du 21 au 25 avril
- **24^e Salon International du livre et de la presse**
du 1^{er} au 2 mai

BÂLE

- **Muba**
du 5 au 14 février

LAUSANNE Palais de Beaulieu

- **Habitat et Jardin**
du 27 février au 7 mars
- **Mednat Expo**
du 25 au 28 mars
- **Comptoir suisse**
du 17 au 26 septembre

ROMONT

- **Comptoir de Romont**
du 7 au 16 mai

MARTIGNY

- **Agrovina**
du 26 au 29 janvier
- **Salon des métiers**
du 2 au 7 mars

Les quatre individus

« Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde - Quelqu'un - Chacun - et Personne.

Il y avait un important travail à faire, et on a demandé à Tout le monde de le faire.

Tout le monde était persuadé que Quelqu'un le ferait.

Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité Personne ne le fit.

Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de Tout le monde !

Tout le monde pensa que Chacun pouvait le faire et Personne ne doutait que
Quelqu'un le ferait...

En fin de compte, Tout le monde fit des reproches à Chacun parce que
Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire.

Moralité

Sans vouloir le reprocher à Tout le monde, il serait bon que Chacun fasse ce
qu'il doit sans nourrir l'espoir que Quelqu'un le fera à sa place, car
l'expérience montre que là où on attend Quelqu'un, généralement on ne trouve Personne !

Editeur: Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30 – **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétariat central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.-; **réclames:** 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte du Nant-d'Avril, 1214 Vernier-Genève, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.

COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur s'est réuni le 19 octobre 2009 à Genève, au secrétariat central.

Le président de la section de Genève, M. G. Alcaraz, est venu présenter une idée de formation professionnelle intéressante pour les membres et futurs membres. Une information détaillée sera donnée prochainement, par l'intermédiaire du journal et de notre site.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. M. Chuard présente la situation financière à ce jour.

Deux membres du Comité directeur présentent leur rapport sur les assemblées générales, auxquelles ils ont participé.

La formation professionnelle est un sujet très important pour le Comité directeur. De profondes modifications dans la formation professionnelle et le peu d'informations disponibles, avec les écoles, rendent l'information très difficile. Le Comité directeur poursuit, néanmoins, ses contacts et ses recherches.

En automne, c'est la période des assemblées générales, les sections vont préparer d'autres cours ou séances de perfectionnement pour les membres, ils seront publiés, très prochainement dans l'INFOS-Vente.

Un des buts de la réunion de ce jour, était la visite de la toiture, en cours de réfection. Le Comité directeur s'est rendu sur le toit

pour constater l'importance du chantier et l'avancement des travaux. Tout devrait être terminé au début décembre.

Le Comité directeur s'est penché sur le problème du personnel du secrétariat central.

Le président clôt la séance à 20h.00 et la soirée se termine autour d'une excellente fondue.

* * * *

Le Comité directeur s'est réuni le 18 novembre 2009 à Neuchâtel.

Le président central ouvre la séance en saluant particulièrement M. M. Chuard qui se remet de son opération. Pour faciliter sa convalescence, il lui offre un petit remontant.

Après l'approbation du procès-verbal, M. M. Chuard explique la situation financière de ce mois. Tous les paiements ont été effectués, ainsi que les ristournes aux sections et le premier acompte pour la réfection du toit. Les finances sont très bien maîtrisées par le trésorier central et Mme C. Martin.

Chaque membre du Comité directeur présente un rapport sur les assemblées générales d'automne, auxquelles il a participé. M. R. Burkhalter, excusé pour cette séance, a également transmis son rapport par l'intermédiaire de Mme C. Martin.

Le point très important de cette

séance concerne la formation professionnelle. Le président central, M. Schenker et M. Conus ont rencontré, à Wabern, le nouveau président central, M. B. Gantner et la nouvelle secrétaire centrale, Mme Fricker, de Vente Suisse. Cette rencontre était importante et intéressante pour notre association, Il fallait savoir si le but commun était toujours la formation professionnelle. Il est impératif, pour les deux associations, d'avoir une formation de bonne qualité et reconnue officiellement.

Notre association aimerait être encore plus active au niveau de la formation, surtout pour le brevet de technicien de vente.

Une autre rencontre est prévue prochainement avec SMC afin de connaître exactement la situation actuelle de la formation en Suisse romande, en tant qu'école.

M. J.-C. Moy s'occupe activement de notre site et du maintien du matériel informatique du secrétariat central.

M. M. Chuard donne les dernières informations sur l'avancement des travaux de réfection de la toiture et des superstructures. Ces derniers temps la pluie est souvent au rendez-vous, mais les travaux avancent tout de même.

Les prochaines dates sont fixées, la fermeture des bureaux pendant les fêtes est agendées.

Le président clôt la séance à 19h.00.



Assemblée des présidents

Les présidents et le Comité directeur se sont réunis le 21 novembre 2009 à Genève, à la salle des Ouches.

Après l'appel et la désignation d'un scrutateur en la personne de M. J.-C. Nicolet, président de la section de La Chaux-de-Fonds, le président central demande l'approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.

La présentation et l'approbation du budget est un sujet important de cette réunion.

M. M. Chuard, trésorier central et administrateur des Ouches, a préparé un commentaire détaillé.

Il précise que ce budget a été élaboré en collaboration avec le président central et Mme Martin et qu'il tient à donner toutes les explications utiles par souci de clarté et de transparence, avant de le soumettre à leur approbation.

Des dépenses importantes sont prévues pour la formation professionnelle et la défense juridique, qui représentent de grands "Avantages" pour nos membres.

Le secrétariat central collabore avec les sections pour l'envoi de circulaires, ce qui augmente les frais d'envoi du journal et les frais de bureau.

Les frais inhérents au bon fonctionnement du secrétariat central sont maîtrisés.

L'investissement de sommes élevées pour la propagande et le recrutement est prévu, afin que FAIR puisse absolument se faire connaître. Pour ce faire, elle a besoin du soutien et de la collaboration de toutes les sections et des membres.

La location de la salle de conférence permet de diminuer le loyer du secrétariat central.

Le désir du Comité directeur est de maintenir un journal attractif. Il rappelle que l'aide de chacun est appréciable, soit par la



recherche de publicité, soit par l'apport d'articles intéressants les membres.

L'immeuble des Ouches est géré afin de pouvoir faire des travaux de rénovation sans avoir recours à l'emprunt. Le dernier exemple est la rénovation de la toiture.

Après ces explications claires et détaillées, le président central remercie M. M. Chuard de son travail et demande aux délégués d'accepter ce budget 2010, ce qui est fait l'unanimité.

Le président central fait ensuite un tour de table, afin que chaque président puisse s'exprimer au nom de sa section.



Avant de leur donner la parole, il aimerait faire part de ses soucis et des ses désirs concernant le fonctionnement de certaines sections.

Chaque président de section donne des informations sur l'année écoulée et sur l'année 2010, sur les manifestations passées ou à venir. Des dates doivent encore être confirmées et elles seront toutes publiées dans le journal INFOS-Vente de février 2010 et sur notre site Internet.

Le président central rappelle qu'il est nécessaire d'avoir des séances de comité régulières, afin de suivre les activités et il les encourage à ne pas baisser les bras.

Chaque membre du Comité directeur présente un rapport sur son activité durant l'année écoulée.

M. M. Conus parle de ce qui se passe actuellement pour la for-

mation professionnelle, des réunions qui ont eu lieu avec la nouvelle direction de Vente Suisse et de la prochaine avec SMC, des cours pour le brevet fédéral, il propose un cours avec le TCS sur les nouvelles règles de circulation. Il rappelle qu'il est prêt à aider les sections qui désirent organiser des cours de formation continue.

M. J.-C. Moy engage chacun à consulter régulièrement notre site internet qui donne des informations utiles aux membres, notamment sur les "Avantages"

qui sont souvent méconnus.

Il passe la parole à M. M. Chuard en le remerciant de sa saine gestion de notre immeuble. M. M. Chuard explique les travaux d'étanchéité entrepris sur la toiture et de la réfection des superstructures. Ces travaux représentent des sommes importantes, mais l'isolation faite en fonction des demandes de l'Etat de Genève a permis d'obtenir une subvention intéressante.

Il donne encore des nouvelles de M. M. Varone qui se porte beaucoup mieux suite à ses soucis de santé.

Le président central parle de l'importance du journal. Il recommande aux présidents

d'écrire régulièrement sur les manifestations de leur section et d'y ajouter des photos.

Le recrutement est nécessaire, il aimerait que les sections organisent des soirées de recrutement et le Comité directeur est prêt à les aider, à faire éventuellement une présentation de notre Association. Pour lui, le contact personnel reste le meilleur moyen de faire du recrutement.

Le Comité directeur a participé à toutes les assemblées générales d'automne. La fréquentation a été très diverse. Il rappelle de ne pas oublier d'inviter les membres qui ont 25 et 50 ans de sociétariat. Il faut les fêter et les remercier de leur fidélité. Chacun doit travailler de manière professionnelle afin que les membres aient du plaisir à participer.

Le président central propose une réflexion sur le jour des assemblées, il se demande s'il faut continuer le samedi matin ou alors un autre jour en fin d'après-midi, rester à la salle



des Ouches ou dans un endroit plus central.

Comme chacun a pu prendre la parole et faire part de ses projets, le président central peut clore la séance en remerciant les participants et les invite à prendre part à l'apéritif et au repas qui suit.

INFOS-SECTIONS

Date d'expédition pour les textes d'Infos-Vente de février 2010: le 5 janvier 2010
Rappel aux comités de section : 15 janvier 2010 pour donner les dates des manifestations 2010

BIEL / BIENNE

Président : Raymond Burkhalter
Case postale 1722 - 2501 Bienne
Tél. 032 341 56 01 - Natel 079 631 34 63

Secrétaire et correspondant au journal: Le comité

Local et stamm :

Restaurant Romantica – Allmendstrasse – 2562 Port
Tél. 032 331 56 55 – Tous les vendredis, dès 17h30

AGENDA 2010

- **Vendredi 8 janvier**
verre de l'amitié
- **Vendredi 12 février**
soirée saucisses au marc
- **Vendredi 25 juin**
filets de perches
- **Samedi 16 octobre**
assemblée générale
- **Vendredi 12 novembre**
soirée fondue ou raclette

Assemblée générale

Le 17 octobre, malgré l'importance des décisions à prendre, seulement 8 personnes étaient présentes à notre Assemblée générale. Les divers points de l'ordre du jour n'ont donné lieu à aucun commentaire.

Les diverses manifestations : verre de l'amitié, saucisses au marc, filets de perches, fondue, réunissent nos fidèles membres et resserrent les contacts entre nous.

Au chapitre attendu avec impatience par tous - **l'avenir de notre section** - après diverses propositions, il est décidé à l'unanimité de mettre la section en veilleuse pour une année. Les avoirs de la section sont confiés à notre Président d'honneur, Marcel Chuard, qui s'en porte garant, il ne peut en disposer qu'avec la signature du responsable de région. L'assemblée sollicite aussi ce dernier pour que les activités phares de la section continuent pour le prochain exercice. Ce dernier, en a pris bonne note, il mettra sur pied le verre de l'amitié, les filets de perches, l'Assemblée générale et la fondue. Au niveau des élections, nos actuels vérificateurs des comptes, Ralph Meyerhans et Michel Giaouque restent à disposition. Identique pour nos délégués, Fritz Trummer et Georges Schneider, ils confirment leur présence à l'Assemblée des délégués.

L'assemblée se termine dans la bonne humeur par un excellent repas.

R. Burkhalter

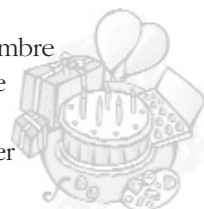
Soirée fondue

Notre traditionnelle soirée fondue s'est déroulée au Soleil du Valais, dans la bonne humeur. Si la qualité de ce mets reste inchangée, grâce à notre maître queue, la quantité fut gargantuesque, car plusieurs personnes annoncées se sont désistées au dernier moment. Les irréductibles de la fondue se sont donc remplis la panse. Cela a favorisé une franche rigolade et chacun y allait de ses encouragements pour soutenir les valeureux mangeurs. Quel spectacle, à mourir de rire. Tous les participants à cette mémorable soirée se sont déjà inscrits pour la prochaine.

Et un joyeux anniversaire à ...

Burdet Georges, né le 9 décembre
Defache Christine, née le 11 décembre
Clerc Christian, né le 17 décembre

Steiner Jean-Pierre, né le 13 janvier
Paupe Gilbert, né le 17 janvier
Roethlisberger André, né le 18 janvier
Meyer Francis, né le 23 janvier



NEUCHÂTEL

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à MM. Jean-Claude Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienvenus dans ces sections.

AGENDA 2010

- **Vendredi 29 octobre**
assemblée générale

Et un joyeux anniversaire à ..

Matthey Sébastien, né le 12 janvier





Conseils aux conducteurs chevronnés... et à ceux qui le sont moins !

Embouteillage

Avertir les véhicules qui suivent en cas d'embouteillage

Évitez les coups de frein brusques en conduisant avec anticipation. Avertissez les conducteurs qui vous suivent en enclenchant les feux clignotants avertisseurs dès que vous voyez que les véhicules devant vous ralentissent fortement ou s'immobilisent. Éteignez les feux dès que d'autres véhicules vous ont rejoint.

Il faut laisser un couloir central entre les files pour les véhicules de secours. Dans un embouteillage, il faut donc serrer le bord gauche sur la voie de gauche et le bord droit sur la voie de droite.

Sur les autoroutes à trois voies, l'espace libre se situera entre la voie du milieu et la voie gauche.

Utiliser toutes les voies disponibles jusqu'à l'obstacle

En cas de forte circulation sur les deux voies ou d'embouteillage, il est recommandé d'utiliser les voies disponibles jusqu'à la hauteur du rétrécissement et d'adopter ensuite la technique de la "fermeture éclair"



avec tolérance : chacun son tour, une fois à gauche, une fois à droite. Ce système permet d'utiliser toute la chaussée disponible et de garder un débit maximum.

Lorsque le trafic est dense et ralenti, les colonnes peuvent se devancer l'une l'autre.

Vous pouvez contribuer à prévenir les embouteillages en respectant les consignes suivantes :

- Renoncez si possible à emprunter l'autoroute lorsqu'un embouteillage s'annonce ou s'est déjà formé. Écoutez l'information routière à la radio ou, avant le départ, au téléphone 163.
- Conduisez d'une manière défensive (vous éviterez

ainsi de freiner brusquement)

- Respectez une distance suffisante (vous permettez ainsi aux autres conducteurs de changer plus facilement de voie ou de s'engager sur l'autoroute; le trafic reste fluide).
- Maintenez une allure régulière.
- Reprenez rapidement votre vitesse de croisière après avoir dépassé l'obstacle ayant causé l'embouteillage.

TCS Touring Club



LA CHAUX-DE-FONDS

Président: Président Jean-Claude Nicolet
41, rue des Envers – 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84
E-mail: nicobus@hispeed.ch

Correspondant au journal:

Yves Uldry – Tél. privé 032 841 63 90

Local et stamm: Restaurant du Grand-Pont
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds

AGENDA 2010

● **Jeudi 14 octobre**
assemblée générale

104^e Assemblée générale de la FAIR

Elle a eu lieu jeudi 15 octobre 2009, au restaurant du Grand Pont à 18 heures

Rapport du Président

Je salue tout particulièrement, M. Raymond Burkhalter du Comité directeur, M. le Président d'honneur René Queloz, Messieurs les membres d'honneur,

Messieurs, chers collègues et amis,

Une année s'est déjà écoulée depuis notre dernière assemblée générale sans caissier, le fait que notre collègue Willy Bourquin était décédé quelques jours auparavant. Pour ma part cet exercice 2008-2009 s'est déroulé dans le calme.

La première rencontre de l'année 2009 était le 8 janvier, à 18 heures pour l'apéro, c'est toujours un moment agréable de se retrouver et de se souhaiter les vœux pour la nouvelle année, un rendez-vous à ne pas manquer.

Samedi 7 mars à midi, nous nous retrouvions au restaurant des Pervenches pour le traditionnel dîner de la section. C'est dans un cadre très chaleureux avec le patron, Stewo Rogozzo, qui nous reçoit toujours avec sa bonne humeur. C'est aussi notre membre soutien de la FAIR, il nous avait proposé de servir à la carte et chacun a pu choisir son menu, c'était super.

Votre comité se retrouve en général le dernier jeudi de chaque mois à 14 heures au Café du Grand-Pont, mis à part le mois de juin où, nous invitons tous les membres à venir nous rejoindre au Locle, plus précisément au chalet des lutteurs, au programme le comité suivi de l'apéritif et de plats de viande froide préparé par votre serveur, comme les années précédentes. Un courrier vous sera envoyé, à vous de ne pas manquer ce rendez-vous.

L'effectif de notre section est actuellement de 12 membres dont 3 sont actifs, ce sont Yves Uldry, Cédric Moerlen et Fausto Fantini. Les autres membres sont : René Queloz, André Giordano, Pierre André Nicolet, Jean-Pierre Evard, Pierre Wampfler, Eugène Knecht, Eric Nicolet, Jean-Marc Haldimann et Jean-Claude Nicolet.

Le comité est composé des membres suivants :

Président d'honneur	René Queloz
Président d'honneur	Jean-Claude Nicolet
Vice-président	Pierre Wampfler

Caissier	Eric Nicolet
Correspondant au journal	Yves Uldry
Assesseur	Jean-Pierre Evard

Je me tourne maintenant auprès de ceux que la maladie n'a pas épargné cette année, sans citer de nom de peur d'oublier, nous leur souhaitons un bon et prompt rétablissement.

En octobre 1989 vous m'avez demandé de prendre la présidence, cela fait maintenant 20 ans comme aujourd'hui que je suis à mon poste. Je voudrais remercier ici les membres du comité par leur présence à nos réunions, mis à part le comité du 24 septembre où je me suis retrouvé tout seul - je remercie ceux qui s'étaient excusés - année de la récession certes, mais un coup de fil c'est si facile et ça ne coûte pas un fortune.

Pour conclure je dis que vive la section de la FAIR de la Chaux-de-Fonds et que subsiste toujours la bonne amitié qui nous réunit.

voire président
Jean-Claude Nicolet

V A L A I S

Président: Gaston Vouilloz
Case postale 218 – 1820 Montreux
Natel 079 622 02 36
E-mail: gaston.v@bluewin.ch

Correspondant au journal: le comité

Local et stamm:

Monthey: Rest. du Pont du Rhône –
Martigny: Rest. de la Bourse, Motel et Café-Restaurant des Sports

AGENDA 2010

● **Jeudi 15 octobre**
assemblée générale

Et un joyeux anniversaire à ...

Babecki Alain, né le 2 décembre
Cotter Gustave, né le 5 décembre
Mabillard Claude, né le 5 décembre
Delalay Alain, né le 10 décembre
Torti Marc, né le 16 décembre
Studer Paul, né le 20 décembre
Haefliger Roland, né le 22 décembre
Albrecht Emile, né le 23 décembre
De Paola Giovanni, né le 26 décembre
Rey Derry, né le 30 décembre

Roux Justin, né le 10 janvier
Ruppen Benoît, né le 20 janvier
Rivaz Rino, né le 22 janvier
Betrissey Marc, né le 23 janvier
Antonin Marcel, né le 29 janvier



LA VAUDOISE

Président: Philippe Reymond
Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux
Privé 021 861 42 84 – Natel 079 458 79 36
Fax 021 861 35 58
Correspondant au journal: Samuel Duvanel

AGENDA 2010

● **Judi 28 octobre**
assemblée générale

Assemblée générale du 22 octobre 2009



C'est au restaurant du Lausanne Sport que nous avons eu notre assemblée générale, forte de 8 membres et 5 excusés.

Félicitations à Madame Liliane Fernandez qui nous a rejoints pour recevoir son insigne or pour ses 25 ans de membre actif à la FAIR. De plus, nous lui souhaitons une excellente retraite.

Le président lance un appel pour trouver une ou un secrétaire pour la section ainsi qu'un vérificateur des comptes. Nous n'avons toujours pas l'autorisation, le caissier et moi-même pour retirer de l'argent sur le compte (lenteur administrative).

Notre ami, Rolf Kuhnle, qui a été accidenté n'a pas pu officier ce jour. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Pour ce "FAIR" la disponibilité de Werner Niederberger nous a sauvés en nous permettant de poursuivre dans la bonne voie comptable.

Les 3 membres du comité actuel restent en place pour un an.

Le Comité directeur, M. Jean-Claude Moy nous dit :

- de ne pas oublier le recrutement (indispensable)
- d'ouvrir sa fenêtre sur Internet pour en savoir toujours plus
- que le Comité directeur est toujours à notre service.

Sur ce, chers amies et amis, nous avançons d'un bon pas vers l'échéance de l'année, alors à moi de vous souhaiter de bonnes fêtes, une excellente santé et une année 2010 riche et prospère en "A-FAIR" !

Votre président
Philippe Reymond

Infos seniors

Le dernier vendredi d'octobre, nous nous retrouvions à 13 participants aux Charbonnières – Vallée de Joux, pour la visite du musée du vacherin Mont d'Or où nous avons été accueillis chaleureusement par M. Jean-Michel Rochat, l'âme de la Maison. Il a été le créateur de ce lieu destiné à mieux faire connaître ce fromage, qui existe depuis plus d'un siècle et est représentatif de l'artisanat régional.

Un film explicatif, fort bien fait, nous permet de découvrir l'histoire et tous les détails du processus de fabrication assurés, par les affineurs de la région du Jura



vaudois. Nous avons été particulièrement impressionnés par les mesures d'hygiène appliquées à tous les stades de l'affinage du « Mont d'Or ». Ce fromage qui se vend et se consomme d'octobre à avril de chaque année, est aussi

exporté dans plusieurs pays.

Cette présentation fut suivie d'une dégustation et visite des documents et des outils utilisés depuis la création de ce produit. Bravo à l'initiateur de ce projet de visite, Jean-Max Perler, et à notre hôte, qui a si bien su nous captiver et nous rappeler l'existence de ce fleuron de l'artisanat vaudois, qui gagne à être plus connu et consommé.



Pour ce dernier message de l'année 2009, je vous souhaite à vous tous les Seniors de la Vaudoise, mes vœux de santé et bonheur ! Que la nouvelle année nous permette de nombreuses rencontres et sorties de découvertes. Merci à ceux qui nous ont suggéré des buts d'escapades intéressants, où nous avons appris de nouvelles choses et noué des contacts enrichissants. Nous attendons vos propositions pour le printemps prochain !

Amitié, Sami

Calendrier des premiers stamms 2010 à la Blécherette, Lausanne

- Vendredi 29 janvier, dès 14h.30
- Vendredi 26 février, dès 14h.30

Et un joyeux anniversaire à ...

- Grandjean Pierre**, né le 4 décembre
- Moret Roger**, né le 6 décembre
- Ballif André**, né le 11 décembre
- Allmendinger Marcel**, né le 12 décembre
- Bochud Michel**, né le 2 janvier
- Chabloz Jean-Louis**, né le 3 janvier
- Reinhardt Florian**, né le 7 janvier
- Schmidlin Pierre**, né le 8 janvier
- Burdet Philippe**, né le 9 janvier
- Hediger Jean-Marc**, né le 9 janvier
- Humberset Eric**, né le 12 janvier
- Camuti Gaetano**, né le 18 janvier
- Borloz Albert**, né le 19 janvier
- Deguara Christian**, né le 24 janvier
- Held Ulysse**, né le 27 janvier
- Wick André R.**, né le 28 janvier



GENÈVE

Président: Gabriel Alcaraz

Chemin de Bonmont 8A – 1260 Nyon

Tél. 022 361 70 52 – Fax 022 362 20 33

Natel 079 785 49 91 – E-mail: gabriel.alcaraz@tele2.ch

Assemblée générale du 23 octobre 2009 à la salle des Ouches

A toutes fins utiles, je vous donne la composition du comité de notre section :

Président : M. Gabriel Alcaraz

Membres du comité : MM. P. Tschui, J.-P. Gerdil et M. Gay-Crosier.

La séance s'ouvre à 19h.35 en présence de 11 membres, 6 se sont excusés.

Les scrutateurs sont MM. Alonso et Caggiula.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité par l'assemblée comme le procès-verbal de la 90ème assemblée générale.

Après des problèmes de santé, notre président se dit à nouveau en bonne forme et préconise un nouveau départ dynamique de la section. Comme sortie, il a proposé la visite d'Yvoire avec repas et au retour la visite du château de Nyon avec apéritif au Caveau. Il prévoit une visite de l'Observatoire de Genève à Sauverny et du château de Prangins. Il demande que chaque membre s'occupe du recrutement et ce n'est pas qu'au comité de chercher de nouveaux membres. M. J.-P. Lupi demande quelle est la section qui a le plus recruté. La réponse est la section de La Fribourgeoise. M. V. Perret demande s'il ne faudrait pas étendre la prospection aux vendeurs. M. G. Alcaraz lui répond qu'il est important de rester dans la vente. Deux membres de la section de Genève sont décédés : MM. Pierre Valotton et Jacques Weber.

Rapport du caissier : Mme Martin a fait les comptes et il y a une augmentation de fortune de fr 1.098.10

Rapport des vérificateurs : M. M. Mottaz signale que tout est en ordre. Pour 2010, le comité et les vérificateurs restent à leur poste.

M. J.-C. Moy, représentant du Comité directeur, aimerait faire profiter le plus de membres des offres proposées (formation, avantages, activités, etc) et demande de lui communiquer vos idées et suggestions. Il rappelle le contrat collectif avec le Groupe Mutuel pour l'assurance maladie.

M. L. Saudan reçoit une bouteille de vin pour fêter ses 50 ans de sociétariat.

L'immeuble des Ouches se porte bien. Les travaux ont pu se faire sans augmentation de l'hypothèque en profitant d'un subside cantonal. Un grand merci à M. Marcel Chuard qui ne ménage, ni son temps, ni ses capacités pour tenir parfaitement le pilier de notre association.

Dans son message, le Comité directeur demande de nou-

veaux membres pour remplir des fonctions auprès du Comité directeur et dans les comités de sections.

Aidez-nous à réaliser nos objectifs pour faire de notre association un fleuron indispensable à la profession de la vente.



Sur la question de la nouvelle formation, Mme Martin donne des explications. Elle se fait par module selon le système Markom et débute par un brevet.

M. J. Lachavanne demande, au nom des anciens qui ont de la peine à conduire de nuit, de programmer les assemblées plus tôt pour permettre un retour de jour. M. G. Alcaraz lui répond que les membres actifs travaillent la journée, mais qu'il fera son possible.

M. J.-P. Lupi apprécie les articles concernant l'informatique, M. V. Perret les articles sur la formation et M. P.



Tschui les articles des anciens représentants racontant leurs conditions de travail.

M. J.-C. Moy explique le fonctionnement de l'année 2009, il y a trois responsables de région qui épaulent les présidents pour l'organisation de manifestations ou pour le recrutement.

Il n'y a pas de proposition individuelle.

Le président, G. Alcaraz, clôt la séance à 20h.25 en remerciant les participants et en les invitant pour l'apéritif avec de la viande séchée et qui précède une délicieuse raclette organisée par M. G. Alcaraz et Mme D. Frischknecht, merci à tous les deux.

R



Et un joyeux anniversaire à ...

Lachavanne Jacques, né le 3 décembre

Alcaraz Gabriel, né le 5 décembre

Chassot Alain, né le 6 décembre

Lupi Jean-Paul, né le 15 décembre

Meinen Enzo, né le 16 décembre

Ramel Serge, né le 17 décembre

Perret Vincent, né le 19 décembre

Herdener Jacques, né le 30 décembre

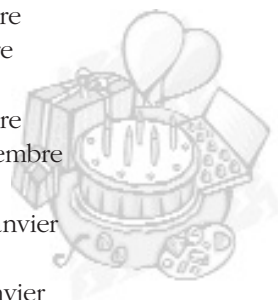
Isabella-Valenzi Silvio, né le 2 janvier

Saudan Lucien, né le 12 janvier

Ghali Cherif-Kamal, né le 14 janvier

Alonso Juan, né le 23 janvier

N'Guer Mamadou, né le 31 janvier



LA FRIBOURGEOISE

Président: Jean-Pierre Staehlin

Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84
E-mail: jpstaehlin@bluewin.ch

Correspondant au journal: Le comité

Adresse postale: FAIR, Section La Fribourgeoise
Case postale 563 – 1701 Fribourg

Local: Auberge d'Avry Rosé – 1754 Avry

AGENDA 2010

● **Samedi 30 janvier**

match aux cartes dès 14h00
apéro du Nouvel An

● **Samedi 6 novembre**

assemblée générale

Vœux du Président

2009 ? Quelles célébrations !

20e anniversaire de la chute du mur de Berlin

30e anniversaire de la Révolution iranienne

40e anniversaire du premier pas sur la lune

50e anniversaire de la Cour européenne des droits de l'homme

Année européenne de la Créativité et de l'Innovation

Vision de la section de la Fribourgeoise en 2010 ?

- Comme à ce jour, une section active, mais encore plus participative !
- De nombreux nouveaux membres pour de la nouveauté !
- De l'activité partagée pour de nouveaux horizons !
- De l'attraction pour plus de participation !
- De l'action pour de la passion...

Oup's, je m'arrête, je m'évadais dans les rêves propices aux fêtes de fin d'année, aux cadeaux, aux espoirs ... Je profite de ce petit article pour remercier sincèrement toutes les personnes qui participent de loin ou de près à

nos manifestations, à leur organisation et à saluer tous les membres et amis de la Fribourgeoise.

Pour 2010, je vous souhaite à tous, chers membres, amis et familles, une année pleine de satisfaction, de réussite, mais également la santé, la joie et le bonheur, que tous vos désirs privés et professionnels se réalisent. Avec toute mon amitié et mes meilleures pensées.

Jean-Pierre Staehlin

Assemblée générale

Le 31 octobre, à 16h00, notre Président, Jean-Pierre Staehlin ouvre l'assemblée générale de Belfaux. Après la lecture de l'ordre du jour, Jean-Pierre demande une minute de silence en mémoire des membres décédés au cours de l'année



écoulée. Il porte à notre connaissance que la section se porte bien, 6 nouveaux membres sont venus renforcer notre effectif. Malgré la difficulté d'intéresser nos membres à participer aux diverses manifestations, il

est impératif qu'ils s'inscrivent assez tôt afin que les manifestations ne soient pas annulées, c'est vraiment dommage de devoir renvoyer une sortie pour cause de réponses tardives et de se rendre qu'enfin de compte on aurait été assez de monde pour passer une belle journée.

Notre caissier, de son prénom André, nous donne lecture des comptes, soit un bon résultat. Une présentation tip top sous forme de tableau de pertes et profits est présentée. Facile il est comptable c'est normal...

Les comptes qui ont été vérifiés par Jacques et Sébastien, dont la bonne tenue et l'exactitude des pièces sont à relever, sont demandés en décharge à l'assemblée.



Nicole nous lit son rapport de l'Assemblée des délégués qui s'est déroulée à Genève le 20 juin 2009. Elle nous donne quelques informations sur la nouvelle structure des examens de conseiller de vente et du diplôme. Une invitation toute spéciale à visiter notre site internet qui a été complètement revu, nous est communiquée. L'immeuble des Ouches a un bon rendement. Les travaux d'entretien et la réfection du toit ont été magistralement orchestrés par Marcel Chuard, notre trésorier central.

Suite page 12

Jean-Luc nous passe en revue les diverses activités de l'année écoulée. Il déplore également le manque de participation à certaines manifestations telle que la journée des familles qui a dû être annulée par manque de participation. Cette assemblée nous a permis d'honorer quelques jubilaires, présent à l'assemblée :



Louis Aviolat reçoit des mains de notre président la médaille de grand vétérans pour 50 années de sociétariat et Robert Wohlfender, qui s'était excusé, a reçu également ce diplôme. Marie-

Thérèse Mulhauser et Olivier Amstutz reçoivent la médaille de vétérans pour 25 ans de sociétariat.

Marc Schenker nous salue au nom du Comité directeur et du secrétariat central. L'effectif de notre association est malheureusement toujours en diminution. Mme Martin, qui s'occupe du secrétariat, continue à s'occuper des tâches administratives malgré l'âge de la retraite atteint. Marc la remercie chaleureusement.



Il est 17h15, Jean-Pierre clôt l'assemblée générale 2009 en remerciant toutes les personnes présentes et leur souhaite de très belles fêtes de fin d'année



Un apéro est versé afin de prendre le verre de l'amitié. En attendant la suite de la soirée quelques fervents joueurs de cartes se mettent à taper le carton, pendant que d'autres vont chercher leurs

épouses ou compagnes pour le souper.

Pour une bonne continuité de notre section jeune et dynamique, je vous recommande de vous inscrire dans les plus brefs délais lors des prochaines manifestations. Je vous en remercie d'avance. Votre dévoué responsable des manifestations

Jean-Luc Bugnon

Info Seniors

Quelle n'a pas été notre surprise en arrivant le 9 octobre vers 14h.00 au restaurant Le Fribourgeois à Bulle, lorsque le personnel nous annonce la fermeture de l'établissement, tous les jours de 14h.00 à 18h.00. Nous avons attendu nos

amis habitués et avons décidé d'aller au café de la Gare pour notre stamm. Nous n'y avons pas été reçus avec enthousiasme.

Les 9 amis seniors enfin casés, nous avons pu commencer notre stamm par la répartition des billets d'entrée pour le chemin de fer du Kaeserberg, pour la visite du 25 novembre. Un petit tour de table sur la sortie du 15 septembre à la buvette de la Chia avec les amis de la Vaudoise a confirmé que tout le monde a été enchanté et que c'est à refaire.

Le clou de l'après-midi, a été que le jass est interdit dans ce café, deuxième tuile.

De ce fait, nous avons rafraîchi nos souvenirs de la LSRC et de notre métier avant le natel et l'ordinateur. A court d'idées, nous avons terminé notre stamm un peu avant l'heure habituelle.

Pour 2010, nous chercherons un autre lieu de rencontre, éventuellement le Cheval Blanc ou un autre, Michel Buchs s'en occupe.

Je remercie les 6 seniors de leur participation à l'assemblée générale du 31 octobre, où notre ami Louis Aviolat a reçu son diplôme pour ses 50 ans de sociétariat et qui devient "Grand vétérans", toutes nos félicitations cher Louis.

Je vous souhaite, chers amis de la FAIR actifs et seniors, de belles fêtes de Noël et une heureuse et fructueuse nouvelle année, une bonne santé pour 2010. Bon courage à tous ceux qui sont atteints dans leur santé.

Prochain stamm, avec notre traditionnel apéritif et dîner de fin d'année, dès 11h.00 à l'auberge de Rosé à Avry.

Une circulaire va suivre.

A bientôt

Votre retraité

Jean-Claude Robner

Note triste

Les seniors de la FAIR, section La Fribourgeoise, présentent, à notre président d'honneur, Albert Bovigny et à sa famille, toute leur sympathie et leurs sincères condoléances, pour la perte de son petit fils Vincent.

Jean-Claude Robner

Et un joyeux anniversaire à ...

Cotting Albert, né le 1^{er} décembre

Maillard Nicole, née le 10 décembre

Reinhart Peter, né le 13 décembre

Rohner Jean-Claude, né le 22 décembre

Progin Gérard, né le 26 décembre

Brocard Auguste, né le 1^{er} janvier

Dumoulin Jean-Marie, né le 3 janvier

Mulhauser Marie-Thérèse, née le 4 janvier

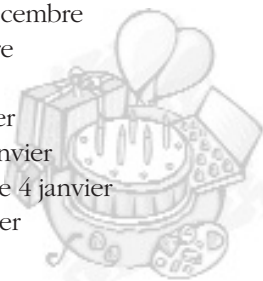
Tercier Christophe, né le 8 janvier

Conus Julien, né le 12 janvier

Maendly Jean-Claude, né le 16 janvier

Meunier Carine, née le 23 janvier

Bulliard François, né le 30 janvier





AVANTAGES pour nos membres

Couverture juridique professionnelle, ainsi que conseils et assistance, compris dans la cotisation annuelle.

Participation financière à vos frais de formation.



Consultez notre site internet www.f-a-i-r.ch



APPAREILS MÉNAGERS

VOLTECS SA – Bussigny

Appareils ménagers

Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27

Réduction entre 15 % et 28 %



BUREAUTIQUE

GABRIEL ALCARAZ

Bureau Suisse romande

8A, ch. de Bonmont – 1260 Nyon

Action spéciale pour les membres FAIR

20 % rabais sur les fournitures informatiques.

Natel 079 785 49 91

JMB DIFFUSION

Consommables et fournitures en bureautique

Croix-Fédérale 38 – Case postale 2118

2302 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 968 28 27 – Fax 032 968 23 79

Tarif préférentiel



RENSEIGNEMENTS

ACI INVESTIGATIONS

Renseignements privés et économiques

Case postale 248 – 1870 Monthey

Tél. 024 471 64 18 – 079 214 53 16

Rabais de 15 %



AUTOMOBILES | ESSENCE PNEUS | ACCESSOIRES

VOLVO

Rabais: 5 % sur prix net – Contacter exclusivement notre secrétariat central

JUBIN CARD ESSENCE

Divers avantages, restaurants, essence, etc

FIAT - ALFA ROMEO - LANCIA

Rabais selon modèle.

MANUCO SA

Echappements - Batteries - Freins - Pneus

100, rue de Genève – 1004 Lausanne

Tél. 021 625 37 67 – Fax 021 624 63 52

Rabais de 30 à 50 % selon les articles.

EUROPCAR

Rabais de 30 % sur les tarifs. Dans n'importe quelle agence.

ESSO accorde une réduction de 2,5 cts par litre.

HONDA AUTOMOBILES – Fribourg

Offre des conditions spéciales.

2 % – voir sur site.

RODUIT PNEUS accorde une réduction

1920 Martigny – tél. 027 722 17 83

oroduit.pneu@premio.ch



HÔTELS | RESTAURANTS

HÔTEL CHAVANNES-DE-BOGIS

Sortie autoroute Coppet

Tél. 022 960 81 81 – Fax 022 960 81 82

Prix spécial FAIR

HÔTEL DE L'ARDÈVE – Ovronnaz

Tél. 027 305 25 25 – Fax 027 305 25 26

Réduction 10 % sur les chambres

HÔTEL EUROPA – Sion

Rue de l'Envol 19

Tél. 027 322 24 23 – Fax 027 322 25 35

HÔTEL DES MOSAÏQUES – Orbe

Tél. 024 441 62 61 – Fax 024 441 15 14

Chambre + petit déjeuner 106.-

ACCOR

Rabais sur les réservations d'hôtels pour les membres FAIR. Pour la réservation :

www.accorhotels.com/corporate

Code : SCP176567 - Contrat N° 5000



CARTES DE CRÉDIT

BANK CARD CENTER

Profitez doublement:

La carte VISA et la MasterCard gratuites la 1^{re} année!

Ensuite Fr. 50.- par carte, carte supplémentaire idem. Demandez la documentation au secrétariat central.

CARTE VISA-GOLD

Tarif préférentiel au prix annuel de Fr. 120.- (au lieu de Fr. 190.-) et sans finance d'entrée (prix Fr. 150.-). La carte supplémentaire est à Fr. 100.-)



ÉDITION

ÉDITIONS À LA CARTE SA

Place de la Gare 4 – 3960 Sierre

Tél. 027/451 24 28 – Portable 078/615 07 54

Mail: editions@edcarte.ch

10 % de rabais sur l'impression et l'achat de livres sur présentation de la carte de membre

TIMES SYSTEM

Accorde aux membres de la FAIR, un rabais de 20 % sur les recharges annuelles.

Le rabais sera déduit sur les prix de vente actuels et les frais de port sont en plus.

IMPRIMERIE CALLIGRAPHY.CH SA

Place de la Gare 6 – 3960 Sierre

Tél. 027 451 24 24 – Portable 078/615 07 54

Mail: g.prats@calligraphy.ch

10 % de rabais sur tous les imprimés sur présentation de la carte de membre



ASSURANCES

CAP

Assurance protection juridique circulation: Prix spécial FAIR individuelle: CHF 85./famille CHF 90.-

CAP Assurance protection juridique complète (privée et circulation):

Prix spécial FAIR individuelle: CHF 170.- / famille CHF 180.-

GROUPE MUTUEL

Offre des conditions intéressantes sur l'assurance complémentaire pour les membres FAIR et leur famille. (Contrat cadre.)

Renseignements au secrétariat central

Tél. 022/796 07 11



DIVERS

J.-P. GERDIL

Gypserie / Peinture / Papiers peints

Ch. du Vieux-Puits 24 – 1228 Plan-les-Ouates

Tél. 078 793 54 32 – Fax 022 794 36 74

Rabais de 10 % pour les membres

ÉRIC DANSE

Cours collectifs et privés

www.ericdanse.ch – ericdanse@swissonline.ch

Tél. 021 706 26 30 – Fax 021 706 26 27



ALIMENTATION

MASSIMO CERUTTI S.A

Escompte de 10 % sur l'achat des produits alimentaires, du café, et des machines à café.



MODE

JP MODE – Confection homme

Grand' Rue 61 – 1180 Rolle

10 % de rabais sur présentation carte de membre

Vaincre le trac

“Celui qui n’a pas peur n’est pas normal; ça n’a rien à voir avec le courage” Jean-Paul SARTRE

Le trac est ce qui s’oppose à la prise de parole. Parler c’est respirer, rythmer, insuffler; subir le trac, c’est céder à l’hypoxie, c’est plonger en apnée. Cet état d’angoisse vous paralyse, car vous surévaluez l’enjeu de la prise de parole et la vivez comme un vertige. Chimiquement, votre corps répond par une montée d’adrénaline. Situation réflexe que seule la pratique peut vous aider à maîtriser. En l’absence de recettes pour combattre le trac, vous pouvez néanmoins mettre en pratique des moyens palliatifs pour diminuer cette douleur.

Cinq “tuyaux” antitrac

- Boire un grand verre d’eau. Cela vous décontracte, hydrate votre gorge et vous évite de vous racler les cordes vocales.
- Respirer à fond cinq fois de suite. Vous renouvelez ainsi tout l’air contenu dans vos poumons. Votre buste se décontracte.
- Avant la réunion, il faut bouger. Faites le tour de la salle, repérez l’endroit d’où vous allez parler. Tous ces mouvements contribuent à vous familiariser avec le lieu et à dédramatiser la situation.
- Ne pas rester seul. Le trac grandit avec la solitude. Accueillez les participants, parlez de tout et de rien, plaisantez. Peu à peu, le public vous devient familier et votre angoisse de monter sur la scène s’estompe.
- Mesurer l’enjeu. Avant de parler, le simple fait de vous poser la question : “Qu’est-ce que je risque ?” et d’y répondre objectivement vous permet de constater que, quelle que soit la situation, le risque est toujours relatif.

Le trac et les troubles de la mémoire

● Impliquer l’auditoire

Le trac est souvent à l’origine des trous de mémoire. Au lieu de vous isoler dans une impossible réflexion, invitez votre auditoire à retrouver ce nom ou cette idée que vous avez sur le bout de la langue. C’est toujours très gratifiant de venir au secours de celui qui détient la parole et, d’une certaine manière, le pouvoir.

● Poser une question

Une autre solution consiste à vous adresser à votre public et à lui demander : “Avez-vous des questions ou des remarques sur ce que je viens de vous exposer ?” Cette formulation ouvre la discussion sur une réflexion, donc une possibilité de retour. De quoi vous laisser le temps de retrouver vos esprits !

Contre les trous de mémoire

1. Vous arrêtez de parler plutôt que de poursuivre en cherchant vos mots. Il n’y a rien de plus énervant pour le public.
2. Respirer à fond afin de vous détendre.
3. Vous déplacer vers le public afin de vous obliger à garder le contact. Avec le trac, vous avez tendance à vous refermer sur vous-même.
4. Reformuler ce que vous venez de dire. La logique du propos devrait vous permettre de retrouver le fil de la conversation : “Nous venons de voir... Nous allons aborder maintenant...”



Conseil juridique

Certificat de travail et références : vérité, clarté, bienveillance

Selon la doctrine et la jurisprudence, l'avenir économique de l'employé constitue un droit de sa personnalité protégé par l'article 328 du Code des obligations (CO). Il y a atteinte à l'avenir économique de l'employé lorsque l'employeur donne à un autre employeur des informations négatives, non-conformes à la vérité et qui n'ont pas un intérêt justifié pour le second employeur¹.

Ainsi, la protection instaurée par l'article 328 CO n'est pas limitée à la durée du contrat de travail, mais, dans une certaine mesure, perdure au-delà de la fin des rapports de travail².

Principes généraux

Selon l'article 330a al.1 CO, *le travailleur peut demander en tout temps à l'employeur un certificat de travail portant sur la nature et la durée des rapports de travail, ainsi que sur la qualité de son travail et sa conduite.*

Le certificat de travail doit contenir la description précise et détaillée des activités exercées et des fonctions occupées dans l'entreprise, les dates de début et de fin de l'engagement, l'appréciation de la qualité du travail effectué ainsi que de l'attitude du travailleur³. Il doit en outre être véridique et complet⁴.

En d'autres termes, le certificat doit respecter les principes de **vérité**, c'est-à-dire être conforme à la réalité, de **clarté**, soit être compréhensible pour

n'importe quel lecteur, et de **bienveillance**, c'est-à-dire l'interdiction de recourir à des termes inutilement blessants, vexatoires ou péjoratifs⁵.

Le certificat peut et doit contenir des faits et/ou des appréciations défavorables si ces éléments sont pertinents et fondés. Le motif de la fin des rapports de travail doit être mentionné si celui-ci est nécessaire à l'appréciation générale de l'image de l'employé. Le choix de la formulation appartient en principe à l'employeur, sous réserve d'une décision de justice. D'autre part, l'employé ne peut exiger que soit repris dans le certificat final le texte d'un précédent certificat intermédiaire, même si les circonstances n'ont pas fondamentalement changé depuis lors⁶.

Langue du certificat

Le certificat de travail doit être établi dans la langue usuelle du lieu où se sont déroulés les rapports de travail. Si la langue de travail est différente, l'employé a droit à une version du certificat dans ces deux langues⁷.

"Codage" du certificat de travail

On entend par codage des formulations dont le sens caché n'est connu que d'un certain cercle d'employeurs et qui confère au certificat une teneur qui n'est pas identifiée par un lecteur non initié.

Selon la jurisprudence, la mention “le présent certificat n’est pas codé” est non seulement inutile, voire contre-productive, car elle est plutôt de nature à éveiller des doutes quant à la véracité du certificat, mais elle n’est, de plus, pas admissible, car elle enfreint le principe de clarté.

Il n’existe donc pas pour l’employé d’intérêt juridiquement protégé à obtenir que soit ajouté, sur le certificat de travail le concernant, la mention selon laquelle celui-ci n’est pas codé⁸.

Références

Les informations concernant l’employé communiquées dans le cadre d’une prise de références constituent des données. Depuis l’entrée en vigueur de l’art. 328b CO parallèlement à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), le 1^{er} juillet 1993, l’employeur ne peut fournir des renseignements à des tiers qu’avec l’autorisation expresse de l’employé⁹.

Tout comme pour l’établissement d’un certificat de travail, l’employeur doit, dans le cadre d’une prise de références émanant d’un tiers - notamment d’un employeur potentiel - respecter les principes de vérité, de clarté et de bienveillance. De même, l’employeur choisit, dans le respect des droits de la personnalité de l’employé, les informations qu’il entend transmettre.

L’employeur se conforme, mais ne se limite pas, dans les informations qu’il donne au contenu du certificat de travail¹⁰.

Conséquences de la violation des principes régissant l’établissement des certificats de travail et la transmission de données dans le cadre de prises de références.

L’atteinte portée au droit de la personnalité de l’employé lui permet, si les conditions sont réalisées, de réclamer à l’employeur des dommages et intérêts, voire une indemnité pour tort moral au sens de l’art. 49 CO.

Pour obtenir la réparation du dommage subi, il appartient à l’employé de prouver avoir subi un tel dommage et, s’il conteste le contenu du cer-

tificat de travail, de prouver les faits justifiant l’établissement d’un certificat différent.

Conseils et conclusion

Nous recommandons aux employeurs de refuser, de manière systématique, y compris si cette demande émane de l’employé, d’ajouter sur les certificats de travail la mention “le présent certificat n’est pas codé” ou toute autre mention similaire ou comparable.

Cette mention contrevient en effet au principe de clarté du certificat de travail.

Ce principe, de même que ceux de vérité et de bienveillance, s’appliquent tant au contenu d’un certificat de travail qu’aux informations délivrées à des tiers notamment employeurs potentiels ou intermédiaires, tels qu’agences de placement, par l’employeur cité en référence par l’employé.

Olivia Guyot

L’entreprise romande – N° 3042 du 30.10.09

1 Genève, Cour d’appel, arrêt du 14 octobre 1996, in JU-TRAV 1997 p. 38 et les références citées.

2 Carruzzo, Le contrat individuel de travail, Zurich, Bâle et Genève, 2009, p. 278.

3 Arrêt du Tribunal fédéral (TF) du 5 septembre 2003 4C.129/2003.

4 ATF 129 III 177 consid.3.2 = JT 2003 I p. 342 et ss.

5 Jugement du Tribunal cantonal (Obergericht) de Thurgovie du 21.12.06, traduit et résumé de l’allemand in Employeur Suisse, no 14 du 16.07.09, p. 48.

6 Arrêt du Tribunal fédéral (TF) du 5 septembre 2003, 4C.129/2003.

7 Arrêt du Tribunal fédéral (TF) du 13 septembre 2007, 4A.117/2007 et les références citées.

8 Jugement du Tribunal cantonal (Obergericht) de Thurgovie du 21.12.06, traduit et résumé de l’allemand in Employeur Suisse no 14 du 16.07.09, p. 48.

9 Favre/Munoz/Tobler, le Contrat de travail Code annoté, Lausanne 2001, rem. 1.1 ad. art. 328b CO et les références citées et Brunner/Buhler/Waeber/Bruchez, Commentaire du contrat de travail, 3^{ème} édition, Lausanne 2004, no 5 à l’art. 328b CO.

10 Jugement du Tribunal cantonal (Obergericht) de Thurgovie du 21.12.06, traduit et résumé de l’allemand in Employeur Suisse, no 14 du 16.07.09, p. 48.

Visitez notre
site Internet !



site: www.f-a-i-r.ch
e-mail: info@f-a-i-r.ch